

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Sciences de l'éducation et de la formation

- Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

Établissement(s) cohabilités : /

Le master en *Sciences de l'éducation* de l'Université Jean Monnet se situe en continuité de la licence *Sciences de l'éducation* délivrée dans cette Université et s'adresse à des professionnels en reprise d'études, à des étudiants qui souhaitent poursuivre en doctorat et à des étudiants en formation initiale voulant acquérir des connaissances dans différents secteurs éducatifs.

Le master est co-habilité avec l'ISPEF (Institut des Sciences et des Pratiques d'Éducation et de Formation) à Lyon 2 depuis 2010, mais fait l'objet d'une présentation indépendante. Il s'appuie également sur la même unité de recherche de rattachement : Education, Cultures et politiques (ECP), EA 4571. Il présente à l'Université Jean Monnet une seule spécialité, *Recherche en sciences et pratiques de l'éducation et de la formation*, qui vise à former des chercheurs en sciences de l'éducation capables de coopérer avec des professionnels de l'éducation dans des contextes institutionnels et professionnels en demande croissante et dans des secteurs où les mutations sont importantes.

Cette spécialité à finalité recherche s'appuie sur des parcours professionnalisants dans plusieurs domaines : « enseignement scolaire », « éducation à la santé » et « secteur associatif, éducation populaire et collectivités territoriales ». Ces parcours sont intégrés en semestre 1 et semestre 2 dans une unité d'enseignement (UE) spécifique (dite UE de parcours) et l'étudiant doit choisir parmi les trois proposés. Les enseignements de la première année de master (M1), dits fondamentaux, sont mutualisés avec ceux de la deuxième année (M2), dans lesquels plusieurs disciplines sont convoquées : philosophie, histoire, psychologie, sociologie.

Avis du comité d'experts

L'ensemble du dossier présentant la formation manque de lisibilité quant à sa structuration, et sa cohérence interne n'est pas aisée à trouver. L'offre telle que présentée semble hésiter sur l'orientation générale à donner : recherche ou professionnelle. Le programme de formation propose des intitulés d'enseignement mal articulés et redondants d'un semestre sur l'autre. Par exemple, les enseignements « méthodologie » et « journée d'étude en sciences humaines et sociales » apparaissent aux semestres 1 et 3. Des mutualisations entre la première et la seconde année du master sont proposés pour les enseignements fondamentaux. La structure n'affiche pas de réel tronc commun dont le volume horaire se limite à 60 heures.

Rien n'est dit sur le positionnement de la formation dans l'établissement et sur le territoire. Les relations partenariales avec les acteurs socio-économiques sont inexistantes. Il est mentionné des liens avec des masters professionnels : *Santé publique et métiers de l'enseignement* à Lyon 1, *Impact* à Saint-Etienne, *Education et santé, administration des établissements éducatifs* à Lyon 2. Mais l'ensemble est évoqué en termes de poursuite d'études (après le M1) plutôt qu'en termes de collaboration factuelle et conventionnée.

L'équipe pédagogique est composée de 12 personnes réparties entre 7 enseignants-chercheurs dont 1 ATER, 3 professeurs certifiés, et 2 professionnels extérieurs exerçant dans l'Éducation Nationale. Les intervenants extérieurs n'enseignent que dans deux des parcours de la spécialité (*Enseignement scolaire* et *Education à la santé*). La part du volume horaire attribué aux intervenants extérieurs représente 66 heures, sur un volume horaire global pour la formation qui s'élève environ à 480 heures (M1 + M2). Si l'engagement des membres de l'équipe pédagogique est affiché, la formation ne comporte qu'un seul professeur des universités, ce qui est regretté.

Sur les quatre dernières années, une vingtaine d'étudiants en moyenne sont inscrits pour une réussite de 65 %. A l'issue du master, les étudiants peuvent passer des concours, poursuivre en doctorat ou s'insérer professionnellement.

Toutefois, en 2010-2011, sur 60 % de réponses reçues à un questionnaire interrogeant sur la poursuite d'études et l'insertion, il n'est mentionné que deux poursuites en doctorat (pour autant à l'issue d'un master recherche) et trois insertions professionnelles. Toutefois, des actions en faveur de l'insertion professionnelle des étudiants sont organisées (forum des métiers, plateforme d'insertion) pour une meilleure connaissance des différents métiers liés à l'enseignement scolaire, l'éducation, la santé et le champ de l'éducation populaire. Par ailleurs, il est indiqué que les étudiants sont en grande majorité des professionnels en poste qui s'inscrivent en sciences de l'éducation afin de développer une expertise sur leur propre secteur d'activité (ce qui n'est pas rare dans la discipline).

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	Le master est adossé à l'Unité de Recherche Education, Cultures et politiques : EA 4571, qui regroupe des enseignants-chercheurs (EC) de Lyon 2, de l'Université Jean Monnet, et de l'IFE. Les EC qui interviennent dans le master font tous partie de cette UR qui appartient à l'école doctorale EPIC. La formation s'affiche comme une formation par la recherche avec l'élaboration d'un mémoire depuis le M1 jusqu'au M2 sur une « spécialité » identifiée dès le M1 dans un des parcours professionnalisants. Les étudiants participent à une journée d'étude scientifique organisée par un enseignant-chercheur et peuvent être invités à participer à des séminaires de recherche. Les EC du master participent à des actions de recherches communes et développent des liens de coopération scientifique, mais sans autre précision. Le volume horaire attribué à la méthodologie de recherche s'élève à 72 heures (M1 + M2), ce qui reste insuffisant pour une spécialité à visée recherche et aux bénéfices scientifiques attendus.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation est un point fort revendiqué par les EC du master s'adressant à un public hétérogène d'étudiants : professionnels en poste et étudiants en formation initiale. Le fait d'inscrire des parcours professionnalisants en est un exemple. La préparation des étudiants à l'insertion professionnelle repose ainsi essentiellement sur la participation des intervenants extérieurs dans la formation et la présentation des métiers de l'éducation scolaire et populaire. Or, la part d'intervenants extérieurs représente à peine 16 % de l'équipe pour une soixantaine d'heures et ne concerne que deux des trois parcours. La connaissance des métiers s'appuie sur un enseignement de 18 heures délivré au premier semestre de la première année de master. Un cours de montage de projet de 12 heures est prévu en seconde année du master et doit aboutir à l'organisation d'un événement scientifique ou informatif. Le dossier ne présente pas d'exemples de réalisations. Si la fiche RNCP est vide, à la page 11 du dossier on peut trouver les éléments nécessaires à la compréhension des capacités et compétences attendues à l'obtention du diplôme. Il aurait été intéressant de trouver dans le dossier des éléments explicatifs plus développés sur ce que l'on peut entendre par professionnalisation à l'issue de la formation.
Place des projets et stages	Outre les journées d'information organisées par le SUIO de l'établissement, et les cellules existant dans chaque université concernant les requis administratifs pour faire un stage, les stages de ce master se déroulent en M1 pour 60 heures, avec le regret par manque d'effectifs EC de ne pas pouvoir l'étendre au M2.
Place de l'international	Les étudiants peuvent bénéficier de programmes internationaux (cinq accords avec des pays européens sont mentionnés) Socratès et Crepuq. Dans la période 2011-2014 : le programme Crepuq a bénéficié à 8 étudiants et 2 étudiants ont fait des séjours d'études en Grèce et en Espagne. Pour 2014-2015 : 3 Socratès sont prévus.

	Depuis 2010 la mobilité entrante est en diminution (18 étudiants entrants pour la période 2011-2013 dans le cadre des accords européens pour 1 étudiante marocaine en 2013-2014). Des mobilités enseignantes bénéficient également aux étudiants pour l'obtention de cours, sans plus de renseignement. Un enseignement d'anglais est proposé dans le cadre général de la formation.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le master est ouvert de droit à tout étudiant ayant obtenu la licence <i>Sciences de l'éducation</i>, voire une licence complète en SHS. Pour l'accès en M2, l'accès est lié à la recevabilité d'un projet de recherche et est examiné par une commission pédagogique. Les VAPP et VAE sont également un moyen utilisé pour accéder en master. En ce qui concerne les étudiants étrangers, l'accès se fait via la plate-forme Campus France. Le dossier indique que des passerelles sont possibles, à l'issue du M1, avec deux autres masters (<i>Education et santé</i> de l'Université de Lyon 2, <i>Santé publique</i> de l'Université de Lyon 1). Des réorientations semblent également possibles vers la sociologie. Cependant, aucune indication chiffrée n'est fournie pour apprécier l'impact réel de ces possibilités. L'équipe pédagogique est satisfaite du taux de réussite qu'elle estime entre 65 % et 70 %. Le tableau des indicateurs apporte quelques précisions qui nuancent l'optimisme de cette estimation. Le taux de réussite est passé de 71 % en 2011-2012 à 46 % en 2013-2014. En ce qui concerne les dispositifs d'aide à la réussite, les TD sont invoqués comme une manière d'être au plus près des attentes des étudiants et la cellule Stage de l'Université permet d'établir des passerelles entre étudiants et entreprises. Enfin, les enseignants peuvent faire appel à une cellule d'ingénierie pédagogique pour développer des projets innovants (mais rien n'est précisé concernant ce master précisément).
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les cours sont dispensés en présentiel et des modalités spécifiques à toute l'Université sont mises en place pour les étudiants en situation de handicap : tutorat, travail en BU, numérisation des documents, transcription Braille. En ce qui concerne les étudiants en reprise d'études, un accompagnement spécifique est prévu. Concernant la place du numérique, l'ENT propose des ressources en ligne : emploi du temps, messagerie électronique, cours en ligne, recherches et ressources documentaires, renseignements scolarité (examens, etc.). Des espaces de travail sont mis à la disposition des étudiants : salle libre accès, informatique, quota d'impressions gratuites... Aucune politique des langues ne semble réellement développée, ce qui est mis sur le compte d'un manque de coordination au sein de la Faculté de sciences humaines et sociales.
Évaluation des étudiants	Les modalités d'évaluation des étudiants sont classiques bien que peu explicitées dans le dossier : deux sessions d'examen, des contrôles continus et des examens terminaux. Les compensations se font intra UE et inter UE pour chaque semestre. La répartition des crédits européens (ECTS) ne semble pas très cohérente parce non explicitée (ex. l'enseignement « méthodologie » qui correspond à 18 HTD pour chaque semestre du M1 représente 6 ECTS au S1, 8 ECTS au S2, 10 ECTS en S3 et 17 ECTS en S4). Aucune information n'est donnée en ce qui concerne l'organisation des jurys.
Suivi de l'acquisition des compétences	Seul un livret mis à la disposition des étudiants est délivré par l'Université à des fins pédagogique et d'information. Rien de spécifique n'est réalisé au niveau de la spécialité.

Suivi des diplômés	Des données lacunaires émanent de l'Université. Quelques données non significatives, car il y a peu de retours, sont fournies relativement à l'ensemble des champs professionnels investis à l'issue de la formation et correspondant aux parcours professionnalisants. Un tableau indique les résultats d'une enquête du devenir des étudiants sur la période 2009-2011. Les taux de réponses (60 %) et d'insertion (en moyenne 5 % de diplômés poursuivent en doctorat et 17,5 % parviennent à s'insérer dans la vie professionnelle) sont très faibles. L'équipe pédagogique apprécie le devenir des étudiants sur la base d'échanges informels qui indiquerait une très bonne insertion (chargé de mission, formateur, responsable de structure associative...). Mais les données sont insuffisantes pour attester la qualité de l'insertion professionnelle (la période concernée n'est pas mentionnée, le nombre de diplômés n'est pas connu...).
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	La formation a mis en place une commission paritaire avec un fonctionnement bi-annuel régulier. Elle prend en compte les remarques des étudiants en termes positifs et négatifs (par ex. pour améliorer le fonctionnement des enseignements). Un jury des examens est également organisé à la fin de chaque session. L'auto-évaluation par les étudiants est mise en place progressivement et à l'heure actuelle se présente sous la forme d'un questionnaire mis à la disposition des enseignants en vue par exemple de réajuster les modalités d'évaluation. La mise en place d'un conseil de perfectionnement est prévue mais son rôle et sa composition ne sont pas explicités.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Le master recherche en *Sciences et pratiques de l'éducation et de la formation* est intéressant du point de vue de sa construction en M1, qui permet d'envisager une professionnalisation dans différents champs : « enseignement scolaire », « éducation populaire » et « éducation à la santé ».
- La place de l'international permet à un nombre non négligeable d'étudiants par année de se rendre à l'étranger pour renforcer sa formation, même si elle accuse une baisse.

Points faibles :

- Le premier point fort souligné ci-dessus a un pendant faible : la dimension recherche (pour un master à finalité recherche) manque de robustesse. Il y a trop peu de poursuites en doctorat.
- Le dossier est souvent lacunaire sur plusieurs points : les enquêtes sur le devenir des diplômés et le manque de suivi des étudiants, le positionnement de la formation dans l'établissement et dans le territoire, l'évaluation des enseignements.
- L'absence d'une politique de stages et la faiblesse des liens avec l'environnement socio-économique.

Conclusions :

Le dossier présenté manque souvent d'informations factuelles qui pourraient aider à soutenir le point de vue du porteur soulignant le manque de moyens pour expliquer les difficultés rencontrées pour professionnaliser les étudiants (part insuffisante des enseignements professionnels, absence d'une politique de stages ou de suivi de l'acquisition des

compétences). Toutefois, ceci ne justifie en rien le fait de présenter une spécialité sans l'inscrire dans son ensemble (au niveau de la mention).

La dimension recherche est peu développée, et le dossier oscille entre forts apports professionnels en M1 puis aucun en 2^{ème} année. L'offre gagnerait à être plus ouverte et mieux explicitée dans son contexte global : scientifique et socio-économique d'autant plus que la co-habilitation de la spécialité avec l'ISPEF à Lyon2 n'est pas mentionnée dans le dossier déposé par cet institut.

En conséquence, le dossier donne l'impression d'une équipe pédagogique en décalage avec son environnement scientifique, académique et socio-économique, la spécialité se présentant alors comme une formation refermée sur elle-même.

Observations de l'établissement

Le Président

à

M. Jean-Marc GEIB

Directeur de la section Formations et diplômes

Rapport n° S3MA160009980

Master mention Sciences de l'éducation

Monsieur le Directeur,

L'Université Jean Monnet, Saint-Etienne et ses équipes pédagogiques remercient les experts du HCERES pour leur travail d'évaluation, leurs analyses et recommandations. L'établissement n'a pas d'observations particulières à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma sincère considération.



Khaled BOUABDALLAH

